



# FORUM DES MINISTRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

---

RAPPORT ANNUEL 2014-2015

## INTRODUCTION

Le Forum des ministres du marché du travail (FMMT) fut créé en 1983 afin de promouvoir et de renforcer la coopération entre les provinces et les territoires dans les domaines relatifs au marché du travail à travers le Canada. Toutes les provinces et territoires (PT) participent avec le gouvernement fédéral aux activités du FMMT qui entreprend divers projets d'intérêt commun liés aux priorités régionales et nationales en matière du marché du travail<sup>1</sup>.

Le rapport annuel présente un aperçu des priorités et des progrès réalisés au cours de la dernière année, des objectifs et initiatives en cours, ainsi que des informations relatives aux dépenses pour chacune des principales priorités du FMMT, notamment :

- Secrétariat du FMMT
- Groupe coordonnateur de la mobilité de la main-d'œuvre
- Groupe de travail sur l'information sur le marché du travail
- Groupe de travail sur la reconnaissance des qualifications acquises à l'étranger
- Services d'emploi performants
- Perfectionnement de la main-d'œuvre
- Comité directeur sur l'apprentissage
- Comité directeur sur l'information sur le marché du travail, et
- Groupe de travail sur la gestion du rendement.

(Les trois derniers groupes de travail ont été créés à la suite de la rencontre fédérale-provincial-territoriale (FPT) des ministres de juillet 2014 afin de soutenir les priorités qui ont été mandatées par les ministres.)

### 1. PRINCIPALES RÉALISATION DU FMMT EN 2014-2015

#### Information sur le marché du travail

Le Groupe de travail sur l'information sur le marché du travail a poursuivi ses travaux en vue d'améliorer l'information et de fournir des conseils relatifs aux pressions du marché du travail. Lors de leur rencontre de juillet 2014, les ministres ont convenu qu'une meilleure IMT était nécessaire afin de soutenir les processus décisionnels des chercheurs d'emploi, des étudiants, des employeurs et des responsables des politiques et ils ont mandaté les gouvernements fédéral-provinciaux-territoriaux (FPT) de développer un cadre de l'IMT. Par conséquent, le Comité directeur sur l'Information sur le marché du travail a été créé en septembre 2014 et a pour mandat d'identifier les ressources existantes en matière d'IMT, les possibilités de collaborations ainsi que les besoins et les lacunes.

---

<sup>1</sup> Les priorités stratégiques et la structure des groupes de travail permettent au FMMT de réaliser des travaux sous la direction du Conseil de la fédération (CDF) (harmonisation des programmes de mobilité de la main-d'œuvre et d'apprentissage), du CDF et du premier ministre (reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger) et des ministres du marché du travail (information sur le marché du travail, gestion du rendement, services d'emploi performants et perfectionnement de la main-d'œuvre).

## Apprentissage

Le Comité directeur sur l'Apprentissage a été créé afin de poursuivre l'harmonisation des programmes d'apprentissage pour dix métiers désignés Sceau rouge. Les ministres responsables du marché du travail ont maintenu leur engagement à renforcer la formation en apprentissage au Canada ainsi qu'à accroître la participation des employeurs en vue d'améliorer les taux d'achèvement des formations. Les ministres ont par ailleurs demandé au Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage (CCDA) d'élargir rapidement l'harmonisation à d'autres métiers, avec pour objectif de mettre en œuvre les dix premiers métiers dans la plupart des provinces et territoires d'ici septembre 2016 et d'identifier le prochain ensemble de métiers à harmoniser. Le Comité directeur sur l'apprentissage développera un plan de travail détaillé afin d'harmoniser environ 30 métiers désignés Sceau rouge d'ici 2020, avec pour cible de couvrir les deux tiers des apprentis dans les métiers désignés Sceau rouge d'ici 2017.

## Ententes sur le marché du travail

Les ministres ont discuté des résultats obtenus lors des consultations des parties prenantes et des diverses propositions FPT afin de veiller à ce que les ententes demeurent aligner avec les besoins du marché du travail.

En 2014-2015, les Ententes sur le Fonds canadien pour l'emploi ont été signées entre le gouvernement fédéral et chacun des gouvernements provinciaux-territoriaux<sup>2</sup>. Un aspect important de ces ententes étaient la Subvention canadienne pour l'emploi (SCE), un programme conçu pour soutenir les employeurs dans la formation de leurs nouveaux employés ou ceux déjà en place pour des postes disponibles. Afin de répondre aux engagements des Ententes sur le Fonds canadien et pour soutenir l'élaboration de l'examen de la deuxième année de la SCE, le Groupe de travail sur la gestion du rendement a élaboré un cadre sur la gestion du rendement qui détaille les indicateurs de performance communs, un échéancier pour la mise en œuvre, ainsi qu'un gabarit pour la reddition de compte annuelle. Les ministres ont approuvé le cadre de référence réalisé par le GTGR en novembre 2014.

## Mobilité de la main-d'œuvre

Le Groupe coordonnateur de la mobilité de la main-d'œuvre a poursuivi ses travaux quant à la coordination de la mise en œuvre du chapitre 7 de l'Accord sur le commerce intérieur. Les ministres ont convenu d'une approche commune afin de partager plus d'information sur la mobilité de la main-d'œuvre avec les Canadiens, d'élargir la sensibilisation aux travailleurs accrédités et aux intervenants intéressés ainsi qu'à poursuivre les travaux avec les organismes de réglementation. Par conséquent, le document *Mobilité de la main-d'œuvre en action – Cinq en de progrès et de succès* a été diffusé afin de veiller à réduire les obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre entre les provinces et territoires.

## Reconnaissance des qualifications acquises à l'étranger

Les ministres responsables du marché du travail ont continué à travailler pour atteindre une meilleure reconnaissance des qualifications acquises à l'étranger (RQAE) en reconnaissant l'importance de l'intégration des nouveaux arrivants au marché du travail. Le Groupe de travail sur la reconnaissance des qualifications acquises à l'étranger (GTRQAE) a continué ses travaux afin de guider et soutenir les stratégies de mise en œuvre afin d'obtenir les résultats souhaités du Cadre pancanadien d'évaluation et

---

<sup>2</sup> L'Entente conclue entre le Gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral ne prévoit pas la mise en œuvre de la Subvention canadienne pour l'emploi.

de reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger ayant été publié par les ministres en 2009. En juillet 2014, les ministres responsables du marché du travail ont confirmé l'engagement de leurs gouvernements afin d'améliorer davantage la RQAE et consulter les intervenants sur des nouvelles priorités d'action. Les ministres ont annoncé publiquement l'ajout de dix nouvelles occupations au Cadre. Les ministres ont également réaffirmé que le Cadre contribue à améliorer l'évaluation et la reconnaissance des qualifications acquises à l'étranger pour les professionnels formés à l'extérieur du Canada, afin qu'ils puissent mettre à profit plus rapidement leurs connaissances et leurs compétences. En 2014-2015, le GTRQAE a également développé un plan d'action pour une meilleure RQAE au-delà de 2015 qui a été distribué aux intervenants en janvier 2015.

Perfectionnement de la main-d'œuvre

Le Groupe de travail sur les services d'emploi performants a continué de soutenir le partage d'information sur les meilleures pratiques ainsi que sur les divers programmes disponibles afin de répondre à la formation, l'emploi et de soutenir les besoins des marchés du travail canadiens.

## **2. OBJECTIFS DU SECRÉTARIAT DU FMMT EN 2014-2015**

- Poursuivre la mise en œuvre de l'orientation stratégique du FMMT, telle qu'établie par les hauts fonctionnaires du FMMT lors de leur réunion en personne des 17 et 18 janvier 2012.
- Gérer les rencontres et les conférences téléphoniques du FMMT en collaboration avec le gouvernement du Canada, ce qui comprend la coordination des ordres du jour, des comptes rendus de décisions, des documents officiels et autres.
- S'assurer de l'efficacité et de la rentabilité des activités des groupes de travail du FMMT et les aider, au besoin, à atteindre les objectifs établis dans leurs plans de travail respectifs pour 2014-2015.
- Coordonner et gérer les plans de travail, les budgets et les rapports financiers du Secrétariat et des groupes de travail du FMMT.
- Favoriser le développement du marché du travail en mettant au point et en distribuant des outils, des stratégies et des processus destinés à divers publics cibles.
- Établir et entretenir des relations de travail harmonieuses et des voies de communication efficaces avec les ministres, sous-ministres, hauts fonctionnaires, fonctionnaires du niveau opérationnel FPT et groupes de travail du FMMT.
- Participer aux activités des groupes de travail et en faciliter le déroulement afin d'assurer la cohérence des priorités du FMMT.

### 3. FONCTIONNEMENT ET DOTATION EN PERSONNEL

Le FMMT est présidé par deux coprésidents, un coprésident fédéral et un coprésident provincial-territorial (PT), et œuvre au niveau des ministres, des sous-ministres et des hauts fonctionnaires avec le soutien des fonctionnaires des groupes de travail. Le Secrétariat du FMMT siège au sein de la province co-présidente du FMMT, selon une rotation de deux ans. Le rôle de co-président du FMMT a été transféré de l'Alberta à l'Île-du-Prince-Édouard le 1<sup>er</sup> avril 2013. L'Île-du-Prince-Édouard transfèrera à son tour la coprésidence au Québec le 1<sup>er</sup> avril 2015.

L'honorable Allen Roach, ministre de l'Innovation et des Études supérieures, a représenté l'Île-du-Prince-Édouard à titre de coprésident du FMMT pendant l'exercice financier 2014-2015. Le gouvernement fédéral était représenté par l'honorable Jason Kenney, ministre de l'Emploi et du Développement social du Canada (EDSC) et l'honorable Pierre Poilievre, qui est devenu le nouveau ministre de l'Emploi et du Développement social du Canada (EDSC) en février 2015.

Pour l'exercice 2014-2015, les postes suivants au Secrétariat du FMMT ont été approuvés :

- |                           |         |
|---------------------------|---------|
| • Directeur               | 1 ETP   |
| • Analyste des politiques | 2 ETP   |
| • Adjoint administratif   | 0,5 ETP |

### 4. ACTIVITÉS CLÉS DE LA PROVINCE RESPONSABLE DU FMMT EN 2014-2015<sup>3</sup>

- Le Secrétariat a soutenu un nombre d'activités accru du FMMT au niveau des ministres, des sous-ministres et des hauts fonctionnaires au cours du mandat de 2013 à 2015.
- À la suite du budget fédéral 2013, le Secrétariat a contribué à des activités destinées à améliorer les ententes sur le marché du travail, notamment à travers la renégociation de ces ententes. Le Secrétariat a également participé à l'établissement des nouvelles ententes sur le Fonds canadien pour l'emploi conclues entre le Canada et les provinces et territoires. Le Secrétariat appuie de plus les travaux de trois nouveaux groupes de travail : le Comité directeur sur l'apprentissage, le Comité directeur sur l'information sur le marché du travail (hauts fonctionnaires et sous-ministres) et le Groupe de travail sur la gestion du rendement.

### 5. ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT DU FMMT EN 2014-2015

Outre ses activités permanentes principales, il importe de souligner les activités suivantes du Secrétariat du FMMT au cours de l'exercice financier 2014-2015 :

---

<sup>3</sup> Note : Le rapport annuel ne porte que sur les activités réalisées au niveau FPT. Les activités qui se limitent au niveau PT ne sont pas abordées dans le présent document.

- Améliorations continues en matière d'orientation stratégique et d'établissement des priorités du FMMT.
- Gestion des réunions : Le Secrétariat a travaillé en collaboration avec les coprésidents du FMMT à planifier, organiser et coordonner tous les aspects des réunions en personne et des conférences téléphoniques des ministres, sous-ministres et hauts fonctionnaires. Parmi les tâches que cela implique, mentionnons l'établissement des calendriers et des ordres du jour, la production et la distribution de tous les documents relatifs aux réunions en français et en anglais, la coordination des aspects logistiques, les comptes rendus et le soutien aux coprésidents, de même que la gestion des contrats et du budget. De plus, le Secrétariat a soutenu les coprésidents du FMMT en communiquant les résultats, au moyen de comptes rendus et de mises à jour, aux groupes de travail afin de s'assurer que les décisions soient mises en œuvre et que les objectifs soient atteints.
- Gestion de l'information : Le Secrétariat a tenu un registre de tous les comptes rendus et documents liés aux processus du FMMT.
  - Les ordres du jour et les objectifs des rencontres ont été définis et élaborés en collaboration avec les co-présidents du FMMT.
  - Un registre des comptes rendus et des documents des rencontres du FMMT a été produit, y compris les comptes rendus de décisions.
  - Les budgets et les plans de travail ainsi que des mises à jour et des rapports ont été préparé et distribués.
  - Le site de partage du FMMT a été maintenu et actualisé.
  - Les listes de contact et le répertoire des membres du FMMT ont été maintenus et mis à jour.
  - Les envois postaux des rapports et des correspondances ont été coordonnés.

## ***Résumé des activités relatives aux réunions***

### **Conférences téléphoniques (FPT)**

**Le 3 avril 2014** : Les hauts fonctionnaires FPT ont participé à une conférence téléphonique pour examiner et approuver les budgets et les plans de travail 2014-2015 des groupes de travail du FMMT. La conférence téléphonique a aussi été l'occasion de discuter de la participation des sous-ministres, de la prochaine réunion des ministres prévue le 11 juillet 2014 et de l'état de la situation des ententes sur le marché du travail (EMT, EDMT, EMTPH et ICTA).

**Le 23 avril 2014** : Les hauts fonctionnaires FPT ont participé à une conférence téléphonique pour examiner et approuver le budget et le plan de travail 2014-2015 du Groupe de travail sur le perfectionnement de la main-d'œuvre. Les hauts fonctionnaires ont également discuté des

points à l'ordre du jour en vue de la conférence téléphonique des sous-ministres FPT prévue le 9 mai 2014.

**Le 2 mai 2014** : Les hauts fonctionnaires FPT ont participé à une conférence téléphonique pour examiner et approuver l'ordre du jour et les documents complémentaires en vue de la conférence téléphonique des sous-ministres FPT prévue le 9 mai 2014.

**Le 9 mai 2014** : Les sous-ministres FPT ont participé à une conférence téléphonique pour déterminer les priorités en vue de la prochaine rencontre des sous-ministres FTP prévue le 5 juin 2014. Les sous-ministres ont convenu de limiter les exposés pendant la rencontre, afin de pouvoir tenir le plus de discussions stratégiques possibles au sujet de l'information sur le marché du travail, des ententes relatives au Fonds pour l'emploi, des ententes sur le développement du marché du travail, de l'apprentissage, des initiatives sur le marché du travail, de la mobilité de la main-d'œuvre et de la reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger.

**Le 27 mai 2014** : Les hauts fonctionnaires FPT ont participé à une conférence téléphonique pour examiner et approuver les documents finaux de la rencontre des sous-ministres FPT prévue à Montréal le 5 juin 2014. Les représentants des provinces et territoires ont exprimé certains doutes à propos du document « La RQPE au-delà de 2015 – un document de réflexion ». Il a donc été demandé que d'autres modifications soient apportées au document avant de le transmettre aux sous-ministres. Les hauts fonctionnaires ont également discuté de la version préliminaire de l'ordre du jour et défini les prochaines étapes en vue de la rencontre des ministres FPT prévue le 11 juillet 2014 à l'Île-du-Prince-Édouard.

**Le 26 juin 2014** : Les hauts fonctionnaires FTP ont participé à une conférence téléphonique pour examiner l'ordre du jour et les documents connexes en vue de la rencontre des ministres FPT le 11 juillet 2015. Les hauts fonctionnaires ont aussi passé en revue le mandat du Groupe de travail sur les communications relatives à la Subvention canadienne pour l'emploi.

**Le 4 septembre 2014** : Les hauts fonctionnaires FPT ont participé à une conférence téléphonique pour examiner les produits livrables qui découlent de la réunion des ministres FPT du mois de juillet 2014, notamment aux éléments relatifs à l'information sur le marché du travail, la reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger et l'apprentissage. Les hauts fonctionnaires ont de plus examiné et approuvé les lignes directrices et le budget du Cadre de mesure du rendement de la Subvention canadienne pour l'emploi et de l'examen de la deuxième année de la Subvention canadienne pour l'emploi, et ils ont approuvé le report de l'atelier sur les bonnes pratiques en matière de services d'emploi performants (SEP) au printemps 2015.

**Le 2 octobre 2014** : Les hauts fonctionnaires FPT ont participé à une conférence téléphonique pour examiner et approuver le rapport annuel 2013-2014. Le Comité directeur sur l'IMT (hauts fonctionnaires) a aussi présenté aux fonctionnaires un bilan des travaux d'élaboration des principes directeurs et des modèles de gouvernance possibles, pour lesquels il faudra solliciter

l'avis des ministres FPT. Le représentant du Comité directeur sur l'apprentissage a donné aux hauts fonctionnaires un aperçu du document dans lequel est décrit le mandat du comité, en insistant sur deux éléments clés : la mise en œuvre du processus d'harmonisation de dix métiers désignés Sceau rouge en dix-huit mois et l'importance de l'engagement des employeurs comme moyen d'améliorer les taux de réussite du programme. Les hauts fonctionnaires ont aussi discuté de la version préliminaire de l'ordre du jour et de la voie à suivre en vue de la réunion des ministres FPT prévue le 21 novembre 2014 à Toronto.

**Le 7 novembre 2014 :** Les hauts fonctionnaires FPT ont participé à une conférence téléphonique pour discuter des points suivants : entente sur le marché du travail – accord de principe (ADP), options de cadre et de gouvernance en matière d'IMT, protocole de communication du FMMT et plan de travail du Comité directeur sur l'apprentissage et échéanciers connexes. Au cours de la conférence téléphonique, les hauts fonctionnaires ont approuvé la stratégie de communication du GCMM et la diffusion publique du rapport « La mobilité de la main-d'œuvre en action : Cinq ans de progrès et de succès », du mandat et du Cadre de mesure du rendement.

**Le 12 novembre 2014 :** Les sous-ministres FPT ont participé à une conférence téléphonique pour examiner et approuver la documentation qui sera présentée à la prochaine réunion des ministres FPT prévue le 21 novembre 2014. Pendant la discussion, il a été indiqué qu'une part considérable de la discussion des ministres serait consacrée aux ententes sur le développement du marché du travail (EDMT).

**Le 19 février 2015 :** Les hauts fonctionnaires FPT ont participé à une conférence téléphonique pour discuter des réunions à venir du FMMT, des bilans des comités directeurs et des groupes de travail et de leur structure en vue de 2015-2016.

**Le 20 mars 2015 :** Les hauts fonctionnaires FPT ont participé à une téléconférence pour discuter de la gestion et de l'interprétation des dispositions financières des ententes relatives au Fonds pour l'emploi, identifier les domaines prioritaires en vue des réunions à venir des hauts fonctionnaires et des ministre et se pencher sur les plans de travail et la structure du FMMT pour 2015-2016.

### Réunions en personne

**Le 5 juin 2014 :** réunion des ministres FPT, Montréal

- Information sur le marché du travail (IMT)
- Ententes relatives au Fonds pour l'emploi
- Ententes sur le développement du marché du travail (EDMT)
- Apprentissage
- Initiatives relatives au marché du travail (Programme des travailleurs étrangers temporaires, Fonds pour l'emploi des Premières Nations, Fonds d'intégration pour les personnes handicapées)



- Mobilité de la main-d'œuvre et reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger

**Le 11 juillet 2014** : réunion des ministres FPT, île-du-Prince-Édouard

- Apprentissage
- Information sur le marché du travail (IMT)
- Ententes relatives au Fonds pour l'emploi
- Ententes sur le développement du marché du travail (EDMT)
- Programme des travailleurs étrangers temporaires
- Reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger (RQPE)
- Mobilité de la main-d'œuvre

**Le 22 octobre 2014** : réunion des hauts fonctionnaires FPT, Toronto

- EDMT (*rapport de consultation intermédiaire, ébauche d'accord de principe (ADP)*)
- Réunion des ministres – Discuter du processus et des résultats attendus dans les divers dossiers touchant le marché du travail :
  - o Apprentissage
  - o Mobilité de la main-d'œuvre
  - o Information sur le marché du travail (IMT)
  - o Reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger (RQPE)
  - o Programme des travailleurs étrangers temporaires

**Le 22 octobre 2014** : réunion du Comité directeur des hauts fonctionnaires FPT sur l'information sur le marché du travail, Toronto.

**Le 21 novembre 2014** : réunion des ministres FPT, Toronto

- Ententes sur le développement du marché du travail
- Ententes relatives au Fonds pour l'emploi (cadre de référence de l'examen de la deuxième année)
- Information sur le marché du travail (cadre multilatéral et gouvernance)
- Reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger (renouvellement de l'approche FPT dans le plan d'action pour la reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger)
- Apprentissage (plan de travail et version préliminaire du protocole sur la mobilité)
- Mobilité de la main-d'œuvre (stratégie de communication et document intitulé « La mobilité de la main-d'œuvre en action : Cinq ans de progrès et de succès »)

**Engagement au niveau des comités directeurs et groupe de travail spéciaux**

Après la réunion des ministres FPT de juillet 2014, trois autres groupes de travail pour faciliter l'atteinte des priorités définies par les ministres ont été formés : le Comité directeur sur

l'apprentissage, le Comité directeur sur l'information sur le marché du travail (hauts fonctionnaires et sous-ministres) et le Groupe de travail sur la gestion du rendement. Le Secrétariat du FMMT a travaillé avec les coprésidents de ces groupes de travail/comités directeurs pour planifier, organiser et coordonner tous les aspects des réunions en personne et des conférences téléphoniques des sous-ministres et des hauts fonctionnaires. Voici un aperçu de la fréquence des téléconférences et réunions pendant l'exercice financier 2014-2015 :

Comité directeur sur l'apprentissage – 12 téléconférences, 1 réunion en personne

Comité directeur sur l'information sur le marché du travail – 8 téléconférences, 1 réunion en personne

Groupe de travail sur la gestion du rendement (GTGR) – 13 téléconférences, 1 réunion en personne

### **Activités des groupes de travail**

Le Secrétariat surveille et appuie les activités des groupes de travail du FMMT, ce qui comprend le suivi des progrès en fonction des résultats, la distribution des documents aux membres du FMMT, la participation aux conférences téléphoniques et aux rencontres des groupes de travail et la production des comptes rendus de décisions, la gestion des plans de travail et les communications avec les représentants des groupes de travail. Les groupes de travail ont remis leurs rapports annuels respectifs pour l'exercice 2014-2015 pour présenter leurs activités et dépenses. Vous pouvez consulter ces rapports aux annexes A (GCMM), B (GTIMT), C (RQPE), D (SEP) et E (GTPMO), F (Apprentissage), G (Comité directeur sur l'IMT) et H (GTGR).

### **Gestion des dépenses**

- Le Secrétariat assume la responsabilité comptable et la gestion financière du budget du FMMT, ce qui comprend les dépenses du Secrétariat du FMMT, des cinq groupes de travail et des trois groupes spéciaux.
  - Groupes de travail – GCMM, GTIMT, RQPE, SEP et GTPMO
  - Groupes spéciaux – Comité directeur sur l'apprentissage, Comité directeur sur l'information sur le marché du travail et Groupe de travail sur la gestion du rendement
- Finalisation des annexes au protocole d'entente intervenu entre les parties concernées relativement aux fonds du Secrétariat et des GCMM, GTIMT et GTRQPE.
- Gestion du budget du FMMT, ce qui comprend la facturation des territoires de compétence pour les contributions approuvées, la vérification de la conformité des dépenses selon le budget approuvé et toute autre tâche d'administration des fonds.
- Préparation des factures et des sommaires des affectations à l'intention du gouvernement fédéral et de tous les territoires et provinces et percevoir les paiements des créditeurs.

- États financiers condensés pour les rapports semestriels et rapport annuel.
- Préparation des versements aux groupes de travail conformément au protocole d'entente.
- Surveillance financière visant à s'assurer que les dépenses sont conformes aux plans de travail approuvés.
- Gestion des comptes débiteurs et créditeurs.
- Préparation des rapports financiers sommaires pour examen et approbation par les coprésidents.
- États financiers condensés pour les rapports semestriels et rapport annuel.

### **Gestion des relations**

- Assumer la responsabilité de travailler à l'atteinte de l'objectif commun axé sur la prise de décisions clés consensuelles.
- Collaborer de façon continue avec le personnel d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) et les coprésidents de groupe de travail et faciliter le dialogue au besoin.
- Répondre aux membres du FMMT qui demandent, sur une base individuelle, plus d'information et des éclaircissements au sujet des décisions.
- Participer aux réunions quand la demande en est faite (quand le calendrier l'autorise).
- Maintenir une liaison permanente entre le Secrétariat du FMMT et les secrétariats du GCMC, du GTIMT et du GTRQPE.
- Appui direct (gestion des réunions, notes des téléconférences, gestion budgétaire, etc.) au Comité directeur sur l'apprentissage, au Comité directeur sur l'information sur le marché du travail et aux groupes de travail sur la gestion du rendement, sur les services d'emploi performants et le perfectionnement de la main-d'œuvre.

### **6. DÉPENSES**

Les provinces et les territoires contribuent collectivement à hauteur de cinquante pour cent au fonctionnement du FMMT, et l'apport d'EDSC comble les autres cinquante pour cent.

Le budget approuvé pour l'exercice 2014-2015 était de 1 199 250,00 \$, une somme répartie entre la province responsable/Secrétariat du FMMT et les groupes de travail comme suit :

|                       |                         |
|-----------------------|-------------------------|
| ○ Secrétariat du FMMT | 541 250 \$ <sup>4</sup> |
| ○ GCMC                | 220 000 \$              |
| ○ GTIMT               | 202 000 \$              |
| ○ GTRQPE              | 236 000 \$              |

---

<sup>4</sup> Le budget du Secrétariat du FMMT comprend les coûts de gestion du budget du Secrétariat comme des budgets des groupes de travail sur le PMO et les SEP.

**Tableau 1 : Dépenses du Secrétariat du FMMT en 2014-2015**

| Dépenses (2014-2015)          | Budget approuvé   | Dépenses (réelles) à la fin de l'exercice | Écart               |
|-------------------------------|-------------------|---|---------------------|
| Salaires et avantages sociaux | 287 000 \$        | 250 811,48 \$                             | 36 188,52 \$        |
| Services professionnels       | 25 000 \$         | 23 243,40 \$                              | 1 756,60 \$         |
| Transport et communications   | 42 750 \$         | 40 676,96 \$                              | 2 073,04 \$         |
| Coût opérationnel             | 129 000 \$        | 108 690,89 \$                             | 20 309,11 \$        |
| <b>Total</b>                  | <b>483 750 \$</b> | <b>423 422,73 \$</b>                      | <b>60 327,27 \$</b> |

**Tableau 2 : Dépenses du FMMT en 2014-2015**

| Dépenses du FMMT 2012-2013    | Secrétariat <sup>5</sup> | GCM                  | GTIMT*               | RQPE                 |
|-------------------------------|--------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| Salaires et avantages sociaux | 250 811,48 \$            | 81 924,01 \$         | 99 994,24 \$         | 110 769,41 \$        |
| Services professionnels       | 23 243,40 \$             | 26 478,56 \$         | 25 869,05 \$         | 74 180,77 \$         |
| Transport et communications   | 40 676,96 \$             | 24 122,66 \$         | 1 688,34 \$          | 11 182,80 \$         |
| Coût opérationnel             | 108 690,89 \$            | 15 041,03 \$         | 18 032,19 \$         | 24 653,48 \$         |
| SEP                           | 73,14 \$                 |                      |                      |                      |
| RQPE                          | 3 066,92 \$              |                      |                      |                      |
| GTGR                          | 17 411,67 \$             |                      |                      |                      |
| <b>Total</b>                  | <b>443 974,46 \$</b>     | <b>147 566,26 \$</b> | <b>145 583,82 \$</b> | <b>220 786,46 \$</b> |

<sup>5</sup> Le budget du Secrétariat du FMMT 2014-2015 englobe les budgets des groupes de travail sur les SEP et le PMO.

**Tableau 3 : Dépenses détaillées du Secrétariat**

| Poste de dépense  | Budget 2014-2015     | Dépenses au 31 mars 2015 | Écart                 |
|---|----------------------|--------------------------|-----------------------|
| <b>SOUTIEN DE LA PROVINCE RESPONSABLE [A]</b>   |                      |                          |                       |
| Salaires, avantages sociaux et formation  | 287 000,00 \$        | 250 811,48 \$            | (36 188,52 \$)        |
| <i>Sous-total</i>   | <i>287 000,00 \$</i> | <i>250 811,48 \$</i>     | <i>(36 188,52 \$)</i> |
| <b>SERVICES PROFESSIONNELS [B]</b>  |                      |                          |                       |
| Services de traduction et d'interprétation  | 25 000,00 \$         | 23 243,40 \$             | (1 756,60 \$)         |
| <i>Sous-total</i>   | <i>25 000,00 \$</i>  | <i>23 243,40 \$</i>      | <i>(1 756,60 \$)</i>  |
| <b>TRANSPORT ET COMMUNICATIONS [C]</b>  |                      |                          |                       |
| Cellulaire  | 2 000,00 \$          | 1 829,87 \$              | (170,13 \$)           |
| Conférences téléphoniques   | 1 500,00 \$          | 8 085,83 \$              | 6 585,83 \$           |
| Courrier  | 250,00 \$            | 75,90 \$                 | (174,10 \$)           |
| Déplacements  | 15 000,00 \$         | 18 410,36 \$             | 3 410,36 \$           |
| Maintenance de site Web   | 14 000,00 \$         | 12 275,00 \$             | (1 725,00 \$)         |
| Amélioration du site Web  | 10 000,00 \$         | 0,00 \$                  | (10 000,00 \$)        |
| <i>Sous-total</i>   | <i>42 750,00 \$</i>  | <i>40 676,96 \$</i>      | <i>(2 073,04 \$)</i>  |
| <b>COÛT OPÉRATIONNEL [D]</b>  |                      |                          |                       |
| Fournitures de bureau   | 2 000,00 \$          | 1 595,43 \$              | (\$404.5700)          |
| Audit   | 5 000,00 \$          | 5 000,00 \$              | 0,00 \$               |
| Matériel de bureau  | 7 000,00 \$          | 2 914,00 \$              | (4 086,00 \$)         |
| Locaux à bureaux – loyer  | 30 000,00 \$         | 28 787,52 \$             | (1 212,48 \$)         |
| Réunion des hauts fonctionnaires (conférences téléphoniques et/ou réunions en personne) | 20 000,00 \$         | 24 152,29 \$             | 4 152,29 \$           |
| Réunion des sous-ministres (conférences téléphoniques et/ou réunions en personne)       | 30 000,00 \$         | 7 708,84 \$              | (22 291,16 \$)        |
| Réunion des ministres (conférences téléphoniques et/ou réunions en personne)            | 35 000,00 \$         | 38 532,81 \$             | 3 532,81 \$           |
| <i>Sous-total</i>   | <i>129 000,00 \$</i> | <i>108 690,89 \$</i>     | <i>(20 309,11 \$)</i> |
| <b>TOTAL</b>  | <b>483 750,00 \$</b> | <b>423 422,73 \$</b>     | <b>(60 327,27 \$)</b> |

# ANNEXE A – Groupe coordonnateur de la mobilité de la main-d’œuvre (GCMM)

|   |   |
|---|---|
| <b>Forum F/P/T des ministres du marché du travail – Rapport annuel 2015</b>   |   |
| <b><u>Groupe de travail :</u></b><br>Groupe coordonnateur de la mobilité de la main-d’œuvre (GCMM)  |   |
| <b><u>Coprésidente provinciale-territoriale :</u></b><br>Jennifer Fortin<br>418-646-0425 (poste 87301)<br><a href="mailto:jennifer.fortin@mess.gouv.qc.ca">jennifer.fortin@mess.gouv.qc.ca</a>  | <b><u>Coprésident fédéral :</u></b><br>Andrew Staples<br>819-654-2970<br><a href="mailto:andrew.staples@hrsdc-rhdcc.gc.ca">andrew.staples@hrsdc-rhdcc.gc.ca</a> |
| <b><u>Sous-comités ou groupes de travail :</u></b><br>Sous-comité sur les questions d’interprétations consensuelles<br>Sous-comité sur les consortiums et la communication<br>Groupe de travail sur l’évaluation<br>Groupe de travail sur les métiers (dissous en février 2015) |   |

## 1. Mandat, mission et objectifs

Le GCMM coordonne la mise en application du chapitre 7 (Mobilité de la main-d’œuvre) de l’Accord sur le commerce intérieur (ACI), notamment en déployant des efforts en vue d’une interprétation cohérente du chapitre, en travaillant avec les intervenants concernés afin de les informer de leurs obligations en vertu de ce dernier, en appuyant les efforts visant à se conformer et à éliminer ou à réduire les obstacles à la mobilité de la main-d’œuvre entre les provinces et les territoires canadiens, et en rédigeant des rapports stratégiques et des recherches.

## 2. Réalisations, jalons et livrables clés

- Le rapport intitulé « Cinq ans après la modification du Chapitre 7 : Un bilan » a été complété et présenté aux ministres en juillet 2014.
- Création et diffusion du document intitulé « La mobilité de la main-d’œuvre en action : Cinq ans de progrès et de succès » dans le cadre d’un effort visant à dissiper certaines informations erronées au sujet du chapitre 7. Le document a été approuvé par les ministres et a été distribué aux intervenants en novembre 2014.
- Présentation aux ministres de l’approche de communication du GCMM, laquelle englobe des activités de sensibilisation et des renseignements en ligne destinés aux travailleurs accrédités, et recours aux services d’un consultant en communication en vue de l’élaboration d’un plan de communication permettant de répondre aux objectifs dans ce domaine.
- Refonte du site Web du GCMM afin de le rendre plus convivial en utilisant un langage vulgarisé, et communication de trois questions d’interprétation ayant été approuvées.
- Finalisation de deux projets de recherche au printemps et à l’été 2014 : le premier projet clarifiant l’application provinciale et territoriale des paragraphes 706(1) et 706(6) du chapitre 7 en ce qui a trait à la certification des travailleurs des métiers, et l’autre portant sur la mobilité de la main-d’œuvre en Europe dans le contexte de la signature de l’AECG.
- Présentation sur les réussites du chapitre 7 dans le cadre d’une séance plénière de la conférence du RCANOR, réalisation d’une présentation concernant la mobilité de la main-d’œuvre à l’intention du CCDA, et tenue de rencontres avec plusieurs consortiums nationaux (p. ex. conseillers et psychothérapeutes, infirmières et infirmiers psychiatriques

autorisés, ambulanciers paramédicaux, agronomes, écoles de police, acupuncteurs) au sujet de la mobilité de la main-d'œuvre en vertu du chapitre 7.

### 3. Livrables prévus au cours des 12 prochains mois (du printemps 2015 au printemps 2016)

- Mettre en œuvre le plan de communication du GCMM, avec des nouvelles activités et des nouveaux outils élaborés afin d'améliorer la communication avec les publics cibles, selon les directions données par les ministres d'améliorer la communication avec les Canadiens.
- Présenter, aux fins d'approbation par les hauts fonctionnaires, trois décisions sur des questions d'interprétation consensuelles, de même que le langage de six questions d'interprétation qui seront publiées sur le site Web du GCMM à l'automne 2015.
- Conformément à l'initiative du Secrétariat du FMMT, poursuivre la refonte du site Web du GCMM, notamment en ce qui concerne sa structure, et communiquer les dernières décisions approuvées sur les questions d'interprétation.
- Présenter, aux fins d'approbation par les hauts fonctionnaires, des outils qui pourraient être partagés avec les organismes de réglementation – printemps 2015.
  - liste de vérification des bonnes pratiques afin de guider les demandes d'information auprès des candidats à la mobilité de la main-d'œuvre
  - 3 guides concernant les exigences et les processus liés aux avis sur l'article 707.
- Le GCMM rendra compte des résultats de l'enquête d'évaluation afin de démontrer l'efficacité du chapitre 7, tel qu'il est exigé dans les dispositions de ce dernier, et fera part de toute conséquence négative imprévue au Comité sur le commerce intérieur-printemps 2015.
- Faire rapport sur l'efficacité du processus d'évaluation actuel, notamment en explorant les façons les plus efficaces d'évaluer l'efficacité du chapitre – automne 2015.

### 4. Types de réunion (p. ex. réunion en personne, téléconférence) et fréquence

- Téléconférences bimensuelles
- Réunions en personne en septembre 2014 et en février 2015
- Téléconférences des sous-comités et des groupes de travail selon les besoins

### 5. Dépenses

Tableau 1 : Dépenses du Groupe coordonnateur de la mobilité de la main-

| Dépenses<br>(2014-2015)       | Budget approuvé      | Dépenses (réelles) à la<br>fin de l'exercice | Écart               |
|-------------------------------|----------------------|--|---------------------|
| Salaires et avantages sociaux | 100 000,00 \$        | 81 924,01 \$                                 | 18 075,99 \$        |
| Services professionnels       | 50 000,00 \$         | 26 478,56 \$                                 | 23 521,44 \$        |
| Transport et communications   | 38 000,00 \$         | 24 122,66 \$                                 | 13 877,34 \$        |
| Coût opérationnel             | 32 000,00 \$         | 15 041,03 \$                                 | 16 958,97 \$        |
| <b>Total</b>                  | <b>220 000,00 \$</b> | <b>147 566,26 \$</b>                         | <b>72 433,74 \$</b> |

## ANNEXE B – Groupe de travail sur l'Information sur le marché du travail (GTIMT)

|  |  |
|--|--|
| <b>Forum F/P/T des ministres du Marché du Travail – Rapport annuel 2015</b><br><b>Groupe de travail :</b> Groupe de travail sur l'information sur le marché du travail (GTIMT)       |  |
| <b>Co-présidente provinciale / territoriale :</b><br>Lorraine Beckman (Saskatchewan)<br><a href="mailto:lorraine.beckman@gov.sk.ca">lorraine.beckman@gov.sk.ca</a><br>1-306-787-5626 | <b>Co-président fédéral :</b><br>Alan Bulley<br><a href="mailto:alan.bulley@hrsdc-rhdcc.gc.ca">alan.bulley@hrsdc-rhdcc.gc.ca</a><br>1-819-654-1655 |
| <b>Sous-comités ou Groupes de travail :</b><br>(Fournir les noms des groupes uniquement, des détails de leurs travaux seront saisis ci-dessous)                                      |  |

### 1. Mandat / Mission / Objectifs :

*(2-3 lignes décrivant la portée, le but ou le profil du groupe de travail)*

- Par l'entremise du GTIMT du FMMT, les gouvernements territoriaux, provinciaux et fédéraux réalisent de manière collaborative des projets qui tiennent compte de domaines d'intérêt et de préoccupation mutuels liés à la conception et à la prestation d'information sur le marché du travail.
- En mars 2013, les hauts fonctionnaires du FMMT ont soutenu un plan de travail sur deux ans qui comprenait des produits livrables englobant les priorités et objectifs clés suivants :
  - Priorité 1 – Améliorer les informations et les conseils sur les pressions/déséquilibres du marché du travail, dans le but de fournir des informations et des conseils cohérents et pertinents sur les pressions/déséquilibres actuels et anticipés du marché du travail par profession;
  - Priorité 2 – Améliorer l'information sur l'apprentissage et le marché du travail afin de soutenir les décisions et d'améliorer les résultats des jeunes et des étudiants, dans le but d'accroître la pertinence des politiques en reliant plus efficacement les résultats de l'apprentissage et du marché du travail (par ex. en exploitant et en intégrant les données existantes grâce à une collaboration continue avec le CMEC, projet pilote PT-EDSC pilot projet);
  - Priorité 3 – Renforcer les partenariats afin d'améliorer l'accessibilité et la convivialité de l'information sur l'apprentissage et le marché du travail, dans le but d'encourager l'innovation en matière d'amélioration de l'accessibilité et de la convivialité de l'IMNT.

### 2. Principaux accomplissements / jalons / produits livrables :

*(Inclure des dates le cas échéant; 4-5 lignes/points maximum)*

- Priorité 1 – Rapport actualisé sur les indicateurs proposés des pressions sur le marché du travail – membres du GTIMT initialement – automne 2014/hiver 2015
- Priorité 1 – Inventaire des modèles prévisionnels et des lacunes pour le marché du travail membres du GTIMT initialement – automne 2014/hiver 2015



- Priorité 1 – Commentaires et renseignements fournis pour soutenir la création de la nouvelle Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) ainsi que le nouvel outil de choix de carrière d'EDSC – automne 2014.
- Priorité 3 – Gain d'efficacité grâce à l'achat conjoint FPT de tableaux de données personnalisés de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 et de données de l'Enquête sur la population active (EPA) de 2014 auprès de Statistique Canada pour la Trousse à outils de surveillance du marché du travail – printemps 2015.
- Activité opérationnelle – Version préliminaire du Plan stratégique (sur 3 ans) pour le GTIMT – hiver 2015.
- Priorité 3 – Version préliminaire du Cadre de partage des données qui établit des principes et directives clés pour les activités de partage de données F-P/T, et travaux avancés sur un inventaire des données se concentrant sur l'IMT, conformément à l'orientation fournie par les hauts fonctionnaires et les ministres – automne 2014 - hiver 2015.

### **3. Produits livrables prévus pour les 12 prochains mois (printemps 2015 à printemps 2016) :**

*(Inclure des dates et le public ciblé [ex. : SM, hauts fonctionnaires]; 4-5 lignes/points maximum)*

- Rechercher l'approbation de la méthodologie d'évaluation des pressions/déséquilibres actuels du marché du travail aux niveaux local, provincial et national (comprend une mise à jour annuelle).
  - Dates : hiver 2015 - hiver 2016
  - Public ciblé : membres du GTIMT initialement; public sur la validation.
- Continuer à développer et mettre en œuvre des projets pilotes F-P/T reliant l'IMT et l'information sur l'apprentissage afin d'examiner les résultats sur le marché du travail des diplômés de l'EPS et de démontrer la valeur du rapport entre ces informations, à commencer par le projet pilote sur l'EPS dans les Maritimes (Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Î.-P.-É., Statistique Canada, Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (CESPM) et EDSC.
  - Dates : automne 2014/15 - automne 2016/17
  - Public ciblé : rapporter les progrès au Groupe de travail et aux hauts fonctionnaires
- Finaliser le Cadre de partage des données et établir un inventaire des données se concentrant sur l'IMT afin de soutenir l'identification d'opportunités de relever les défis et combler les lacunes dans l'IMT (par ex. en identifiant des pratiques exemplaires d'initiatives de données ouvertes liées à l'INT afin de soutenir l'exploration de potentielles initiatives FPT).
  - Dates : hiver 2015 - hiver 2016
  - Public ciblé : membres du GTIMT, hauts fonctionnaires
- Collaborer avec les autres groupes du FMMT afin de moderniser le site Web dans le but d'améliorer la pertinence et la gestion du contenu (ex. : portail réservé aux membres pour le partage de données et autres informations).
  - Dates : automne 2014 - été 2015
  - Public ciblé : membres du GTIMT et public
- Continuer d'aligner les travaux du GTIMT avec ceux du Comité de direction des hauts fonctionnaires sur l'IMT, en ajustant le plan de travail si nécessaire afin de refléter l'orientation fournie par des ministres et des hauts fonctionnaires

### **4. Type et fréquence des réunions : (ex. : face-à-face; téléconférence, etc.)**

*(2-3 lignes/points maximum)*

- Téléconférence – une fois par mois
- Face-à-face – une fois par an

## 5. Dépenses

Tableau 1 : *Dépenses du GTIMT*

| Dépenses<br>(2014-15)        | Budget approuvé      | Dépenses (réelles) à la<br>fin de l'année | Variation           |
|------------------------------|----------------------|---|---------------------|
| Salaires et avantages        | 100 000,00 \$        | 99 994.24 \$                              | 5.76 \$             |
| Services professionnels      | 61 500,00 \$         | 25,869.05 \$                              | 35,630.95 \$        |
| Transports et communications | 8 500,00 \$          | 1 688,34 \$                               | 6 811,66 \$         |
| Coût opérationnel            | 32 000,00 \$         | 18 032,19 \$                              | 13 967,81 \$        |
|                              |                      |   |                     |
| <b>Total</b>                 | <b>202 000,00 \$</b> | <b>145,583.82 \$</b>                      | <b>56,416.18 \$</b> |

## ANNEXE C – Reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger (GTRQPE)

### Forum F/P/T des ministres du marché du travail – Rapport annuel 2015

**Groupe de travail** : Reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger (GTRQPE)

**Coprésidente provinciale-territoriale :**

Margot Morrish  
Directrice, Qualifications internationales  
Travail et Immigration Manitoba  
[margot.morrish@gov.mb.ca](mailto:margot.morrish@gov.mb.ca)  
204-945-5906

**Coprésident fédéral :**

Andrew Staples  
Direction de l'intégration au marché du travail  
Emploi et Développement social Canada  
[andrew.staples@hrsdc-rhdcc.gc.ca](mailto:andrew.staples@hrsdc-rhdcc.gc.ca)  
819-654-2970

**Équipes de travail du GTRQPE pour 2014-2015 :**

*Planification à long terme* : responsable de la contribution, de l'analyse et de l'élaboration d'un nouveau plan d'action pour une meilleure RQPE

*Évaluation et mesure* : responsable de l'établissement du rapport 2014 et de la consultation qui alimentera le processus de mise au point d'une nouvelle stratégie de contrôle et d'évaluation

*Bonnes pratiques et équipe de travail thématique* : responsable des travaux de recherche commandés et du partage de l'information

*Métiers et nouveaux groupes professionnels cibles* : analyse, mobilisation autour des priorités associées à des groupes professionnels donnés

#### 1. Mandat, mission et objectifs :

- En 2009, le FMMT publiait le *Cadre pancanadien d'évaluation et de reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger* (le Cadre). Le Groupe de travail sur la reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger (GTRQPE) est un groupe de travail intergouvernemental composé de représentants fédéraux d'EDSC, Citoyenneté et Immigration Canada et Santé Canada ainsi que de représentants provinciaux et territoriaux, qui sont responsables de leurs progrès devant le FMMT pour ce qui concerne la mise en œuvre du Cadre à l'échelle pancanadienne.
- Les travaux du GTRQPE consistent à orienter et appuyer les stratégies de mise en œuvre pour obtenir les résultats escomptés au moyen du Cadre au niveau des groupes professionnels cibles, à veiller à la recherche, au partage de l'information et au recensement des bonnes pratiques et à remplir les engagements du Cadre en diffusant publiquement les activités et les résultats à l'échelle pancanadienne sur l'horizon des résultats escomptés.

#### 2. Réalisations, jalons et livrables clés :

- Les ministres du FMMT ont approuvé la publication du rapport d'étape 2013 sur la RQPE et l'annonce d'une troisième série de dix groupes professionnels cibles (11 juillet 2014). Les ministres ont été informés des problèmes, et on a confirmé que les gouvernements s'engagent à perfectionner la RQPE et à consulter les intervenants au sujet des nouvelles priorités d'action.
- Le GTRQPE a produit un document de réflexion et une analyse et mené des consultations au niveau provincial et national sur les priorités en vue d'une nouvelle mouture sous le titre « Plan d'action pour une meilleure RQPE au-delà de 2015 ». On a sollicité l'avis des commissaires à l'équité pour ce faire. Le plan d'action final a été établi, approuvé et distribué aux intervenants en janvier 2015.

- Collecte de données de référence auprès des membres du GTRQPE et des organismes de réglementation dans les divers territoires de compétence, afin d'analyser et de produire un rapport sur l'état d'avancement de la RQPE, assorti de recommandations axées sur une nouvelle approche (février 2015). On a tenu un atelier sur les données avec les intervenants pertinents pour mesurer les progrès et mettre au point des indicateurs pour mieux étayer la nouvelle approche (février 2015).
- Diffusion des constatations du rapport commandé, « État de la situation en ce qui concerne les mesures de soutien avant l'arrivée parmi les organismes de réglementation canadiens », dont les ateliers du RCANOR (nov. 2014) et du Métropolis (mars 2015).
- Analyse documentaire et analyse conjoncturelle des « initiatives d'intégration professionnelle des travailleurs formés à l'étranger ». Consultation auprès des employeurs, organismes de réglementation et fournisseurs de services sur les améliorations prioritaires (mars 2015).
- Analyse de professions, engagement et consultations relativement à une troisième série de groupes professionnels cibles pour mieux cerner les priorités d'action.

### 3. Livrables prévus au cours des 12 prochains mois (du printemps 2015 au printemps 2016) :

- En tenant compte des nouvelles priorités, remettre le plan de travail et le budget 2015-2016 du GTRQPE pour examen et approbation par les hauts fonctionnaires (avril 2015).
- Remettre le plan de travail pluriannuel du GTRQPE et finaliser la note d'information commune en vue de la réunion des ministres du FMMT (date en mai à déterminer).
- Faciliter la transition à la nouvelle co-responsabilité provinciale pour la RQPE (avril-mai 2015).
- Termine la série de livrables pour 2015-2016 conformément au plan de travail approuvé.

### 4. Types de réunion et fréquence :

- Deux réunions en personne
- Conférences téléphoniques bimensuelles du GTRQPE
- Conférences téléphoniques des équipes de travail quand leur plan de travail l'exige
- Réunions des intervenants (à déterminer)

### 5. Dépenses

Tableau 1 : Dépenses du Groupe de travail sur la RQPE

| Dépenses (2014-2015)          | Budget approuvé   | Dépenses (réelles) à la fin de l'exercice | Écart               |
|-------------------------------|-------------------|---|---------------------|
| Salaires et avantages sociaux | 100 000 \$        | 110 769,41 \$                             | (10 769,41 \$)      |
| Services professionnels       | 96 000 \$         | 74 180,77 \$                              | 21 819,23 \$        |
| Transport et communications   | 8 000 \$          | 11 182,80 \$                              | (3 182,80 \$)       |
| Coût opérationnel             | 32 000 \$         | 24 653,48 \$                              | 7 346,51 \$         |
| <b>Total</b>                  | <b>236 000 \$</b> | <b>220 786,46 \$</b>                      | <b>15 213,53 \$</b> |

## ANNEXE D – Groupe de travail sur les services d’emploi performants

|   |  |
|---|--|
| <b>Forum F/P/T des ministres du marché du travail – Rapport annuel 2015</b>   |  |
| <b>Groupe de travail</b> : Groupe de travail sur les services d’emploi performants  |  |
| <b><u>Coprésident provincial-territorial</u></b> :<br>Keith Messenger<br>Directeur, Programmes relatifs au marché du travail<br>Travail et études supérieures<br><a href="mailto:Keith.Messenger@novascotia.ca">Keith.Messenger@novascotia.ca</a><br>902-424-7884 | <b><u>Coprésident fédéral</u></b> :<br>Duncan Shaw<br>Directeur<br>Direction des programmes d’emploi et partenariats<br><a href="mailto:duncan.shaw@hrsdcc-rhdcc.gc.ca">duncan.shaw@hrsdcc-rhdcc.gc.ca</a><br>819-654-3347 |
| <b><u>Sous-comités ou groupes de travail</u></b> :<br>S.O.  |  |

### 1. Mandat, mission et objectifs :

- Faciliter le partage d’information sur les bonnes pratiques et la gamme de programmes offerts pour répondre aux besoins particuliers des marchés du travail canadiens en matière de formation, d’emploi et de soutien.

### 2. Réalisations, jalons et livrables clés :

- Priorité d’action n° 1 – Atelier 2014 sur les bonnes pratiques des SEP
  - Planifier et organiser l’atelier sur les bonnes pratiques relatives aux SEP.
  - Trouver l’hôte, définir l’approche thématique du programme, produire le matériel qui servira à donner l’atelier et confirmer les résultats.
  - Donner l’atelier 2014 du FMMT sur les bonnes pratiques des SEP pendant l’automne-hiver 2014; les hauts fonctionnaires ont approuvé le report de cette activité au printemps 2016.
- Priorité d’action n° 2 – Collaboration axée sur la participation aux activités d’organisations internationales et nationales dans le but de faciliter l’élaboration de politiques.
  - Faciliter l’élaboration de politiques en partageant les bonnes pratiques apprises dans le cadre de conférences et ateliers internationaux.
  - Le gouvernement du Canada et bon nombre des provinces et territoires ont participé aux activités du programme LEED (développement économique et création d’emplois locaux) de l’OCDE, aux réunions de l’Association mondiale des services d’emploi publics (AMSEP) et à d’autres réseaux relevant d’un programme axé sur le marché du travail.
  - Activités et partage d’information et état d’avancement des projets LEED de l’OCDE et de l’AMSEP destinés à approfondir la discussion sur les bonnes pratiques en matière de création d’emplois locaux, d’alphabétisation et de compétences essentielles, de stratégies de prestation de services et autres.
- Priorité d’action n° 3 – Partager les bonnes pratiques, les travaux de recherche et les études des PT sur les programmes d’accès au marché du travail et les stratégies de prestation de services.
  - Favoriser le partage des bonnes pratiques PT.

- Partager les bonnes pratiques, les travaux de recherche et les études des PT sur les programmes d'accès au marché du travail et les stratégies de prestation de services pour faciliter l'élaboration de politiques et améliorer les services d'emploi.
- Présentation et discussion sur les bonnes pratiques PT et la diffusion des études et travaux de recherche.

### 3. Livrables prévus au cours des 12 prochains mois (du printemps 2015 au printemps 2016) :

- Accueillir un atelier du FMMT sur les bonnes pratiques au printemps 2016.
- Poursuivre la collaboration avec des organisations internationales et nationales pour étayer le processus d'élaboration de politiques.
- Continuer à partager les bonnes pratiques, les travaux de recherche et les études sur les programmes d'accès au marché du travail et les stratégies de prestation de services.

### 4. Types de réunion (p. ex., réunion en personne, conférence téléphonique) et fréquence :

- Conférences téléphoniques trimestrielles

### 5. Dépenses

Tableau 1 : Dépenses du Groupe de travail sur les services d'emploi performants

| Dépenses<br>(2014-2015)       | Budget approuvé  | Dépenses (réelles) à la<br>fin de l'exercice | Écart               |
|-------------------------------|------------------|--|---------------------|
| Salaires et avantages sociaux |                  |  |                     |
| Services professionnels       | 21 500 \$        | 73,14 \$                                     | 21 426,86 \$        |
| Transport et communications   | 6 500 \$         | 0 \$   | 6 500 \$            |
| Coût opérationnel             | 20 000 \$        | 0 \$   | 20 000 \$           |
| <b>Total</b>                  | <b>48 000 \$</b> | <b>73,14 \$</b>                              | <b>47 926,86 \$</b> |

## ANNEXE E – Groupe de travail sur le perfectionnement de la main-d'œuvre

### Forum F/P/T des ministres du marché du travail – Rapport annuel 2015

**Groupe de travail** : Groupe de travail sur le perfectionnement de la main-d'œuvre

**Coprésident provincial-territorial :**

Paul Dinn  
Directeur, Skills and Labour Market Research  
Enseignement postsecondaire et  
Compétences avancées  
[pauldinn@gov.nl.ca](mailto:pauldinn@gov.nl.ca)  
709-729-6164

**Coprésidente fédérale :**

Amy Mifflin-Sills  
Directrice, Politiques des programmes,  
Direction des programmes d'emploi et  
partenariats  
[amy.mifflinsills@hrsdc-rhdcc.gc.ca](mailto:amy.mifflinsills@hrsdc-rhdcc.gc.ca)  
819-654-2879

**Sous-comités ou groupes de travail :**

S.O.

#### 1. Mandat, mission et objectifs :

- Étudier des moyens d'inciter les employeurs à offrir plus de formation, de stages d'apprentissage et d'occasions d'apprendre aptes à aider les Canadiens à mettre à niveau leurs compétences tout en travaillant.
- Examiner les mesures qui peuvent être mises en œuvre par les administrations pertinentes pour améliorer l'alphabétisation et les compétences essentielles des Canadiens en tant que clés de la réussite sur le marché du travail.
- Faciliter le partage d'information sur les bonnes pratiques et la gamme de programmes offerts pour répondre aux besoins particuliers des marchés du travail canadiens en matière de formation, d'emploi et de soutien

#### 2. Réalisations, jalons et livrables clés :

- Priorité d'action n° 1 – Envisager des options pour stimuler la formation en milieu de travail.
  - Cerner les pratiques prometteuses pouvant inciter les employeurs canadiens à améliorer les compétences de leurs travailleurs dans le but d'augmenter la productivité et la compétitivité (p. ex., qualités d'entrepreneur, littératie numérique, alphabétisation et compétences essentielles), qui pourraient servir à mieux élaborer les stratégies et activités dans les territoires de compétence concernés ainsi que des mesures concertées, quand cela est possible.
- Priorité d'action n° 2 – Collaboration avec les autres groupes de travail du FMMT dans le cadre d'initiatives de perfectionnement de la main-d'œuvre.
  - Collaboration avec le Groupe de travail sur les services d'emploi performants pour étudier les bonnes pratiques dans le domaine de la formation en milieu de travail.

#### 3. Livrables prévus au cours des 12 prochains mois (du printemps 2015 au printemps 2016) :

- Le Groupe de travail sur le perfectionnement de la main-d'œuvre continuera de collaborer avec les groupes de travail du FMMT pour appuyer diverses initiatives de perfectionnement de la main-d'œuvre.

**4. Types de réunion (p. ex., réunion en personne, conférence téléphonique) et fréquence :**

- Conférences téléphoniques trimestrielles

**5. Dépenses**

Tableau 1 : Dépenses du Groupe de travail sur le perfectionnement de la main-d'œuvre

| Dépenses<br>(2014-2015)       | Budget approuvé | Dépenses (réelles) à la<br>fin de l'exercice | Écart              |
|-------------------------------|-----------------|--|--------------------|
| Salaires et avantages sociaux |                 |  |                    |
| Services professionnels       | 5 000 \$        | 3 059 \$                                     | 1 941,00 \$        |
| Transport et communications   | 4 500 \$        | 8,00 \$                                      | 4 492,00 \$        |
| Coût opérationnel             | 0 \$            | 0 \$   | 0 \$               |
| <b>Total</b>                  | <b>9 500 \$</b> | <b>3 069,92 \$</b>                           | <b>6 433,08 \$</b> |



## ANNEXE F – Comité directeur sur l'apprentissage (CDA)

|  |  |
|--|--|
| <b>Forum F/P/T des ministres du marché du travail – Rapport annuel 2015</b>  |  |
| <b>Comité directeur</b> : Comité directeur sur l'apprentissage (CDA)   |  |
| <b>Coprésident provincial-territorial</b> :<br>Scott MacDonald<br>Sous-ministre adjoint<br>Labour Market and Immigration<br><a href="mailto:D.Scott.MacDonald@gov.bc.ca">D.Scott.MacDonald@gov.bc.ca</a><br>250-953-3585 | <b>Coprésident fédéral</b> :<br>Paul Thompson<br>Sous-ministre adjoint principal<br>Direction générale des compétences et de l'emploi<br>Emploi et Développement social Canada<br><a href="mailto:paul.thompson@hrsdc-rhdcc.gc.ca">paul.thompson@hrsdc-rhdcc.gc.ca</a><br>819-654-2795 |
| <b>Sous-comités ou groupes de travail</b> :<br>Groupe de travail sur l'apprentissage<br>Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage (dirige l'initiative d'harmonisation)   |  |

### 1. Mandat, mission et objectifs :

Le Comité directeur sur l'apprentissage FPT du FMMT a été formé en août 2014 pour répondre à la demande des ministres du FMMT de préparer deux rapports d'ici l'automne 2014, nommément :

- un rapport sur la mise en œuvre du processus de 18 mois d'harmonisation des dix métiers désignés Sceau rouge;
- un rapport portant sur l'engagement des employeurs comme moyen d'améliorer les taux de réussite.

Les ministres ont aussi demandé au Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage (CCDA) de rapidement étendre le processus d'harmonisation à d'autres métiers.

### 2. Réalisations, jalons et livrables clés :

|                      |   |
|----------------------|---|
| Août à novembre 2014 | <ul style="list-style-type: none"><li>• On a défini et approuvé le mandat du comité, dont la liste des territoires de compétence participants et la formation d'un groupe de travail pour les travaux du comité.</li></ul>  |
| Septembre 2014       | <ul style="list-style-type: none"><li>• On a tenu une réunion en personne pour formuler des recommandations et élaborer un plan de travail pour les ministres en vue de l'automne 2014.</li></ul>   |
| Novembre 2014        | <ul style="list-style-type: none"><li>• On a présenté un plan de travail pour répondre à la demande faite en juillet par les ministres du FMMT (décrite à la section 1 ci-dessus).</li><li>• Le plan de travail comportait aussi un projet de mobilité à mettre en œuvre d'ici janvier 2016 et un engagement à communiquer avec le CCDA. Le plan de travail a été approuvé par les ministres du FMMT et est joint au présent document à l'annexe A.</li></ul> |

|                 |  |
|-----------------|--|
| Hiver 2014-2015 | <ul style="list-style-type: none"> <li>On a formulé, par l'entremise du CCDA, des recommandations destinées à faire progresser l'harmonisation de chacun des dix métiers Sceau rouge. On a également mené des consultations au niveau national et provincial-territorial auprès des acteurs de l'industrie relativement aux sept premiers métiers.</li> </ul>  |
| Janvier 2015    | <ul style="list-style-type: none"> <li>On a reçu l'approbation du Conseil de la fédération en ce qui concerne le projet PT de mobilité des apprentis.</li> </ul> <p>NOTA : Le projet a été déplacé à un niveau seulement provincial-territorial du FMMT.</p>   |
| Février 2015    | <ul style="list-style-type: none"> <li>On a produit, par l'entremise du CCDA et du Forum canadien sur l'apprentissage, un rapport de recherche sur les façons d'améliorer la participation des employeurs aux programmes d'apprentissage.</li> </ul>   |
| Mars 2015       | <ul style="list-style-type: none"> <li>Le CCDA a offert des webinaires pancanadiens aux acteurs de l'industrie et aux responsables de la formation sur les recommandations d'harmonisation des métiers d'assembleur (ajusteur) de plaques et de charpentes métalliques, de soudeur et de charpentier.</li> <li>On a rédigé une première version de l'engagement à communiquer et des protocoles connexes pour la poursuite de la collaboration entre le Forum F/P/T des ministres du marché du travail et le CCDA.</li> <li>On a créé un groupe de travail qui a pour tâche d'examiner les résultats des recherches sur l'engagement des employeurs et de préciser les grands thèmes et les questions à aborder pendant les discussions entre les membres du comité directeur, les membres du CCDA et leurs intervenants nationaux autour d'idées qui pourraient améliorer la participation des employeurs.</li> </ul> |

### 3. Livrables prévus au cours des 12 prochains mois :

#### Harmonisation :

- Consulter les acteurs de l'industrie au sujet des métiers liés aux grues et ponts roulants.
- En juillet 2015, information communiquée aux ministres FPT du FMMT et approbation du plan d'harmonisation pour la suite des choses.
- Mise en œuvre du processus pour la première série de dix métiers d'ici septembre 2016 dans la plupart des territoires de compétence.
- Décider de la série suivante de groupes professionnels à harmoniser.
- Élaborer un plan de travail détaillé pour harmoniser une trentaine de métiers Sceau rouge d'ici 2020, en visant la prise en charge des deux tiers des apprentis des métiers Sceau rouge d'ici 2017.

#### Engagement des employeurs :

- En juillet 2015, information communiquée aux ministres FPT et approbation des recommandations axées sur une participation accrue des employeurs aux programmes d'apprentissage.
- Élaborer un plan de travail pour donner suite aux recommandations sur l'engagement des employeurs.
- Rendre compte aux ministres des progrès réalisés pour mettre en œuvre les recommandations.
- Commencer la mise en œuvre, selon le cas.

#### Communications avec le CCDA :

- Au printemps et à l'été 2015, présentation du document de communication aux sous-ministres FPT du FMMT pour approbation.

**4. Types de réunion (p. ex., réunion en personne, Conférence téléphonique) et fréquence :**

- Conférences bimensuelles
- Réunion en personne en septembre 2014
- Conférences téléphoniques des sous-comités et groupe de travail, au besoin

**5. Dépenses**

Tableau 1 : Dépenses du Comité directeur sur l'apprentissage

| Dépenses<br>(2014-2015)       | Budget approuvé    | Dépenses (réelles) à la<br>fin de l'exercice | Écart       |
|-------------------------------|--------------------|--|-------------|
| Salaires et avantages sociaux | 0 \$               | 0 \$   | 0 \$        |
| Services professionnels       | 0 \$               | 0 \$   | 0 \$        |
| Transport et communications   | 0 \$               | 0 \$   | 0 \$        |
| Coût opérationnel             | 4 956,03 \$        | 4 956,03 \$                                  | 0 \$        |
| <b>Total</b>                  | <b>4 956,03 \$</b> | <b>4 956,03 \$</b>                           | <b>0 \$</b> |

## ANNEXE G – Comité directeur sur l'information sur le marché du travail

### Forum F/P/T des ministres du marché du travail – Rapport annuel 2015

**Groupe de travail** : Comité directeur des hauts fonctionnaires sur l'information sur le marché du travail (IMT)

**Coprésident provincial-territorial :**

Alastair MacFadden  
Sous-ministre adjoint, Division du développement du marché du travail,  
Ministère de l'Économie de la Saskatchewan  
1945 rue Hamilton  
Regina (Saskatchewan) S4P 2C8  
Tél. : 306-787-6846 – fax : 306-798-0975  
[Alastair.MacFadden@gov.sk.ca](mailto:Alastair.MacFadden@gov.sk.ca)

**Coprésident fédéral :**

Paul Thompson  
Sous-ministre adjoint principal  
Direction générale des compétences et de l'emploi  
Emploi et Développement social Canada  
140 promenade du Portage  
Gatineau (Québec) K1A 0J9  
Tél. : 819-654-2795 – fax : 819-934-4040  
[paul.thompson@hrsdcc-rhdcc.gc.ca](mailto:paul.thompson@hrsdcc-rhdcc.gc.ca)

**Sous-comités ou groupes de travail :**

Groupe du travail sur l'IMT du FMMT

#### 1. Mandat, mission et objectifs :

- Juillet 2014 – Les ministres du FMMT ont demandé aux administrations FPT de mettre au point un cadre de travail pour l'IMT aux fins d'examen par les ministres en novembre 2014. Pour donner suite à cette demande, on a créé le comité directeur en septembre 2014; le comité compte six membres : Canada, Saskatchewan, Colombie-Britannique, Ontario, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse).
- Novembre 2014 – Les ministres ont adhéré au cadre de travail pour l'IMT pour le Canada et ont demandé aux fonctionnaires de formuler des recommandations claires quant à l'approche de gouvernance à adopter en matière d'IMT, pour examen par les ministres à leur prochaine réunion. Pour ce faire, le mandat du comité directeur a été renouvelé et étoffé de façon à assurer la représentation des 14 territoires de compétence FPT, en incluant Statistique Canada.
- Afin de faciliter le travail du comité directeur des sous-ministres du FMMT formé après la rencontre de novembre 2014 du FMMT, le mandat à court terme du comité directeur des hauts fonctionnaires se décline comme suit :
  - Dresser la liste des ressources existantes en IMT, des possibilités de collaboration (y compris le partage de donnée), des besoins et des lacunes.
  - Mener des consultations avec les intervenants associés à l'IMT pendant l'hiver et le printemps 2015.
  - Produire des options de gouvernance pour examen par les ministres à la réunion du FMMT de juillet 2015.
  - Surveiller la mise en œuvre et les progrès des engagements décrits dans le plan de travail conjoint FPT, en annexe au cadre de travail pour l'information sur le marché du travail pour le Canada.

## **2. Réalisations, jalons et livrables clés :**

- Établissement d'un cadre de travail pour l'IMT pour le Canada, approuvé par les ministres en novembre 2014.
- Consultations menées auprès des intervenants sur la gouvernance de l'IMT pendant l'hiver et le printemps 2015.
- Progrès au niveau de l'inventaire de l'IMT FTP, qui doit être présenté aux ministres à la réunion du FMMT de juillet 2015.
- Élaboration d'options de gouvernance pour examen par les ministres à la réunion du FMMT de juillet 2015.

## **3. Livrables prévus au cours des 12 prochains mois (du printemps 2015 au printemps 2016) :**

- Avril-mai 2015 – Terminer la deuxième ronde de consultations
- 13 et 14 mai 2015 – Réunion en personne des membres du comité directeur pour discuter des options de gouvernance et du modèle ou des modèles à cet égard, pour fins d'examen par les SM et ministres.
- Juin-juillet 2015 – Présenter les livrables ci-dessous au Comité directeur des SM sur l'IMT du FMMT et, par la suite, aux ministres :
  - Bilan des travaux sur l'inventaire de l'IMT FTP et état d'avancement.
  - Recommandations claires au sujet de l'approche de gouvernance en matière d'IMT qui sollicite tous les partenaires au niveau du marché du travail, tant ceux du secteur public que du secteur privé.
- À la fin de la réunion du FMMT de juillet 2015, le comité directeur des hauts fonctionnaires pourrait se voir demander de mettre en œuvre l'orientation des ministres en matière d'IMT.

## **4. Types de réunion (p. ex., réunion en personne, conférence téléphonique) et fréquence :**

En 2013-2014:

- Réunion en personne (22 octobre 2014)
- Conférences téléphoniques mensuelles ou bimensuelles, au besoin

## **5. Dépenses**

Tableau 1 : Dépenses du Comité directeur des hauts fonctionnaires sur l'information sur le marché du travail (IMT)

*Veillez prendre note qu'aucun budget n'avait été approuvé pour le comité directeur des hauts fonctionnaires en 2014-2015. Le Secrétariat du FMMT a absorbé toutes les dépenses.*

## ANNEXE H – Groupe de travail sur la gestion du rendement et l'examen de la deuxième année (GTGR)

### Forum F/P/T des ministres du marché du travail – Rapport annuel 2015

**Groupe de travail** : Groupe de travail sur la gestion du rendement et l'examen de la deuxième année (GTGR)

**Coprésident provincial-territorial** :

Robert Lowry  
Directeur  
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités  
900 Bay Street, Mowat Block  
17<sup>e</sup> étage, bureau 1766  
Toronto (Ontario) M7A 1L2

**Coprésident fédéral** :

Monika Bertrand  
Directrice exécutive  
Emploi et Développement social Canada  
140, promenade du Portage  
Gatineau (Québec) K1A 0J9

**Sous-comités ou groupes de travail** :

S.O.

#### 1. Mandat, mission et objectifs :

Le GTGR se veut une tribune multilatérale pour mener des discussions et prendre des décisions dans les dossiers d'intérêt commun en matière de mesure et de gestion du rendement des ententes sur le Fonds canadien pour l'emploi (FCE). Cela suppose l'élaboration d'un cadre de mesure du rendement des ententes sur le FCE, l'examen périodique (annuel) de l'entité, des paramètres pour l'examen de la deuxième année de la Subvention canadienne pour l'emploi (SCE) et les dossiers d'intérêt commun pour les territoires de compétence, afin de faciliter l'établissement des cadres d'évaluation des ententes sur le Fonds canadien pour l'emploi.

#### 2. Réalisations, jalons et livrables clés :

*(Inclure les dates comme il convient; au plus 4-5 lignes/puces)*

- Finalisation du cadre de mesure du rendement approuvé par les sous-ministres en novembre 2014, ce qui comprend les définitions des indicateurs de rendement communs, l'échéancier de mise en œuvre et un modèle de compte rendu annuel.
- Finalisation des paramètres pour l'examen de la deuxième année de la SCE approuvés par les ministres en novembre 2014.
- Finalisation du processus d'embauche d'un consultant extérieur (c.-à-d. Goss Gilroy Inc.) pour produire le rapport pancanadien de l'examen de la deuxième année de la SCE en mars 2015.

#### 3. Livrables prévus au cours des 12 prochains mois (du printemps 2015 au printemps 2016) :

*(Inclure les dates et le groupe concerné [c.-à-d. SM, hauts fonctionnaires]; au plus 4-5 lignes/puces)*

- Gérer le contrat du rapport pancanadien sur l'examen de la deuxième année de la SCE et approuver les différentes étapes du travail (y comprend plan de travail et les rapports provisoire et final). Une réunion en personne s'est tenue en novembre 2015 à Toronto

pour discuter du rapport pancanadien sur l'examen de la deuxième année de la SCE, qui devra être transmis pour examen et approbation par les hauts fonctionnaires, sous-ministres et ministres.

- Finaliser le rapport pancanadien sur l'examen de la deuxième année de la SCE (automne 2015). Une fois les tâches attribuées par les hauts fonctionnaires, évaluer les modifications qui pourraient être apportées aux paramètres du programme de SCE à la lumière des résultats de l'examen (janvier à mars 2016). Examiner le cadre de mesure du rendement en fonction des résultats de l'examen de la deuxième année et de la première année de mise en œuvre (janvier à mars 2016).
- Possible discussion des problèmes d'intérêt commun pour les territoires de compétence pour faciliter l'élaboration des cadres d'évaluation des ententes sur le FCE.

#### 4. **Types de réunion (p. ex., réunion en personne, conférence téléphonique) et fréquence :**

*(au plus 2-3 lignes/puces)*

- Une série de conférences téléphoniques bihebdomadaires et hebdomadaires ont eu lieu au cours de l'été et de l'automne 2014-2015 pour faciliter l'élaboration d'une succession d'ébauches du cadre de mesure du rendement et des paramètres.
- Une réunion en personne s'est de plus déroulée à Toronto le 23 octobre 2014.
- En vue de 2015-2016, on convoquera des conférences téléphoniques suivant les besoins, et une réunion en personne est prévue pour le mois de novembre 2015.

#### 5. **Dépenses**

Tableau 1 : Dépenses du Groupe de travail sur la gestion du rendement

*Veillez prendre note qu'aucun budget n'avait été approuvé pour le GTGR en 2014-2015. Le Secrétariat du FMMT a absorbé toutes les dépenses.*